

UN BEAU-FRÈRE

Pendant que, mon manuscrit sous le bras, je cherchais dans tout Paris un éditeur pour publier mon premier roman, exaspéré par les attentes, humilié par les airs superbes avec lesquels on me recevait, quand on me recevait, je m'étais juré de ne plus jamais courir pareille aventure. Ceux qui voudraient, — directeurs de journaux ou éditeurs de livres, — présenter à leur public ce que je faisais, me le demanderaient. Pour moi, je ne leur présenterais rien, pas même ma personne. C'était de la folie, car on avait le droit de m'ignorer, et de ne pas venir à moi simplement parce qu'on ne savait pas mon existence. Mais, dans la jeunesse, on aime ces audaces qui consolent de bien des illusions perdues. Si périlleuse que fût cette méthode, je l'ai suivie depuis mon premier livre jusqu'à mon dernier, quelquefois inquiet, je l'avoue, sur les résultats qu'elle devait produire, mais toujours résolu à ne pas transiger. On verrait bien. Quelquefois et même pour parler franchement, le plus souvent, je

ne voyais rien du tout, et des journaux où j'aurais été heureux de publier mes romans ne pensaient pas à m'en demander. Mais, quelquefois aussi, d'autres me faisaient signe ; et par cela seul qu'on venait à moi je n'aurais pas à discuter les concessions qu'on impose trop souvent à ceux qui s'offrent.

Dans ces conditions, on comprend quel fut mon soulagement et quelle fut ma satisfaction quand, un beau matin, je reçus une lettre de M. Édouard Bertin, le directeur du *Journal des Débats*, me disant que si je voulais m'entretenir avec lui d'un roman pour son journal, je le trouverais à son atelier, 17, quai Voltaire, tous les jours, de deux à quatre heures.

— Hé, hé ! le *Journal des Débats*, ce n'était pas des guignes : à cette époque n'était-il pas le seul journal qui, en même temps que les lettres, représentât la liberté. Ma méthode, malgré mes doutes, n'était donc pas si mauvaise que quelquefois je me le disais, sans jamais penser à l'abandonner d'ailleurs ?

Le lendemain, à deux heures, je montais les nombreuses marches conduisant à l'atelier de M. E. Bertin, qui, en même temps qu'il dirigeait le *Journal des Débats*, faisait de la peinture, comme sa sœur, mademoiselle Louise Bertin, faisait de la musique, non en amateurs, ni elle ni lui, mais en artistes.

A mon coup de sonnette, un grand vieillard, tenant une palette de la main gauche, M. Bertin lui-même, vint m'ouvrir, et je me trouvai dans un atelier sans feu, qu'une journée de décembre, grise et froide, rendait glacial : sur son chevalet se trouvait

un tableau représentant un paysage d'Italie, avec des moines graves qui déambulaient sous des arbres classiques.

— M. Taine m'a rapporté, me dit M. Bertin, que vous seriez disposé à donner un roman au *Journal des Débats*.

— Je serais heureux que le *Journal des Débats* voulût bien m'accueillir, mais de roman je n'en ai pas à vous présenter en ce moment.

— Vous en avez en préparation ?

— Sans doute.

— Eh bien ! racontez-m'en un qui pourrait paraître dans notre journal ; ce que vous voudrez.

Et, m'invitant à m'asseoir, il se remit au travail, me tournant le dos, tandis que moi je faisais face au tableau.

L'homme qui a en tête une idée longuement caressée se trouve dans des conditions d'obsession qui lui font faire bien souvent d'étranges maladresses. Au lieu d'être sensible à l'accueil que je rencontrais, et de ne m'attacher qu'à profiter de cette bienheureuse occasion, en trouvant quelque moyen adroit pour en tirer parti, je ne pensai, du moment où M. Bertin m'eût dit : « Ce que vous voudrez », qu'à lui faire prendre un roman qui à l'heure présente me plaisait plus que tout autre. Sans doute, je reconnaissais bien que ce roman pouvait avoir certains côtés dangereux, ou tout au moins inquiétants, mais le « Ce que vous voudrez » me poussait, m'obligeait pour ainsi dire à risquer l'aventure.

Et en ce mois de décembre 1867, je me mis à lui raconter *Un Mariage sous le second Empire*, tel qu'il

a paru en 1872, après la chute de l'Empire : alors, ce roman avait pour titre : *Un Fils d'Excellence*.

Ce n'est pas toujours chose facile que de conter le roman qu'on veut écrire ; il faut être clair, ne pas s'embrouiller dans les événements, ni les personnages, mettre certains faits en lumière, passer vite sur d'autres, enfin donner une impression à peu près compréhensible de ce qui n'est encore qu'à l'état d'ébauche, sans l'ordre et le relief que donne l'exécution. Cependant, comme j'étais maître de mon sujet, je ne l'exposai pas trop mal.

Pendant que je parlais M. Bertin continuait de peindre, sans se retourner une seule fois de mon côté, et je ne voyais pas l'effet que je produisais ; seulement, il me semblait qu'il était beaucoup plus attentif à ce qu'il faisait qu'à ce qu'il entendait.

Alors, pour le ramener à moi, j'appuyais sur ce que je croyais le plus intéressant, particulièrement sur le fond réel de mon roman : sur le préfet que je tâchais de peindre tel que je l'avais étudié ; sur les intrigues de cour pour marier un personnage du monde impérial à une riche héritière fiancée à un orléaniste ; sur la fuite de la riche héritière auprès de son oncle ; sur les moyens politiques mis en œuvre pour peser sur cet oncle fonctionnaire.

Enfin, arrivé au bout, je me tus.

Alors seulement M. Bertin se retourna vers moi :

— Est-ce que vous n'auriez pas en tête un autre roman ? me dit-il.

Je ne laissai paraître ni surprise, ni déception. Au fond, je me demandais bien si ce peintre passionné n'allait pas me faire raconter ainsi les *Mille et une Nuits*, pour me dire en fin de compte que mes

histoires ne l'amusaient pas du tout ; mais je n'avais qu'à parler tant qu'il lui plairait de m'écouter, et je recommençai.

Cette fois, ce fut le sujet d'*Un Beau-Frère* que je lui exposai, tout aussi longuement, avec tout autant de détails que pour *Un Fils d'Excellence*, mais en me gardant bien de laisser croire qu'il pouvait y avoir une part de réalité dans mon récit : l'expérience que je venais de risquer m'avait rendu circonspect. On pouvait très bien, au *Journal des Débats*, ne pas partager mon goût pour la vérité et la craindre avec tout le cortège d'ennuis qu'elle traîne bien souvent.

Quand j'eus fini, ce fut une physionomie toute différente que me montra M. Bertin.

— Je suis heureux de constater, me dit-il gracieusement, que vous n'êtes point à court de sujets : c'est de bon augure pour l'avenir. Celui-là me convient. Mettez-vous à l'exécution aussitôt que possible.

— Demain.

— Vous passerez aussi tôt que vous serez prêt.

Cette bonne grâce me décida à risquer une question :

— Qui vous a déplu dans *Un Fils d'Excellence* ?

— Tout. Comment avez-vous pu imaginer que sous le régime dont nous jouissons, un journal consentirait à publier un roman de ce genre ? En vous écoutant, je me demandais si vous vouliez faire supprimer le *Journal des Débats*.

— Je n'avais pas pensé à cela.

— C'est à moi d'y penser. Pour publier votre roman, attendez que l'Empire soit à bas... s'il doit tomber.

— J'attendrai.

J'attendis quatre ans et j'eus alors toute liberté de dire ce que je voulais ; mais il m'aurait plu davantage de le dire moins facilement.

L'idée d'*Un Beau-Frère* est d'une extrême simplicité et tient en quelques lignes :

« Un homme sain d'esprit, mais que des parents ont un intérêt à faire passer pour fou, est reconnu fou par des médecins, et enfermé dans un asile d'aliénés où il devient fou. »

La première objection qu'on peut opposer à ce thème est suggérée par la loi de 1838 sur les aliénés, qui a précisément pour but d'empêcher que les gens sains d'esprit puissent être séquestrés comme fous ; ce qui, avant 1838, devait se produire assez souvent sans doute, puisqu'on a été obligé de faire une loi spéciale, avec toutes sortes de dispositions, qui à la lecture, semblent reposer sur la fantaisie tant les faits qu'elles visent paraissent invraisemblables, pour prévenir et punir ces séquestrations. Interrogez un préfet, un procureur de la République, consultez surtout un médecin aliéniste, demandez, aux uns et aux autres, s'il est possible qu'une personne raisonnable puisse être enfermée dans une maison d'aliénés, tous vous répondront par la loi de 1838 ; et si vous insistez les fonctionnaires hausseront les épaules, tandis que l'aliéniste vous examinera pour voir si vous n'êtes pas un candidat « à la manie de la persécution ».

Mais la loi n'est trop souvent que des mots et les faits sont les faits.

Peu d'années après le vote de cette loi, il se passa dans notre entourage un de ces faits qui, précisé-

ment, prouvait avec quelle facilité des gens habiles pouvaient l'escamoter. Un notaire, ami de mon père, avait épousé une jeune femme, qui, bien qu'elle eût accepté de vivre avec son mari dans un simple chef-lieu de canton, n'avait pas tardé à s'ennuyer, à mourir d'ennui, dans ce gros village où elle ne trouvait aucune des distractions mondaines au milieu desquelles elle avait été élevée et qui lui étaient indispensables : les visites, les soirées, les dîners. Elle avait prié son mari de vendre son étude, pour en acheter une autre dans la ville où son père était magistrat ; mais le mari, bien qu'il aimât sa femme, avait refusé, et malgré les instances, les intrigues, les obsessions qui l'avaient enveloppé, il s'était renfermé dans son refus, sans que rien, caresses, colères, menaces, l'ébranlât : il tenait à son étude ; personne ne la lui ferait vendre ; et les raisons de son obstination, il les donnait franchement, en faisant valoir leur force, à ses yeux toute puissante. Fils de paysans aisés des environs, c'était pour être près de son père et de sa mère qu'il avait acheté cette étude ; ils venaient déjeuner avec lui tous les mercredis, jour de marché, après avoir vendu leurs produits, et il allait passer toutes les après-midi du dimanche chez eux. C'était une règle établie, qu'aux premiers temps de son mariage sa femme avait acceptée, mais qui n'avait pas tardé à l'exaspérer : allait-elle sacrifier ses goûts, ses besoins, sa vie pour ces deux vieux paysans dont la paysannerie, les manières campagnardes et le parler patoisé l'humiliaient ? De là étaient nées des querelles conjugales que le caractère brusque et un peu fantasque du mari devait d'autant plus fâcheu-

sement aggraver, que la femme, par une placidité voulue, se posait en victime persécutée, mais résignée à tout. Et, justement, elle ne l'était pas résignée, même quand d'un air dolent elle disait à ceux qui avaient été témoins d'une algarade de son mari : « Il faut le plaindre, le pauvre ami, quand ses accès de colère le prennent, il ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait. » Elle manœuvra si bien qu'un courant s'établit en sa faveur : ce n'était pas lui qu'on plaignait, c'était elle. Quand ce courant fut assez fort, un coup de foudre éclata : le notaire était dans une maison de santé. Comment ? Pourquoi ? Comment ? je ne l'ai jamais su assez sûrement pour le dire. Pourquoi ? pour faire vendre cette maudite étude dont la femme ne voulait pas. Et, en effet, après un certain temps, elle fut vendue. Alors le mari, bien soigné dans la maison où il avait été enfermé, fut libéré parfaitement guéri, et revint près de sa femme dans la ville que celle-ci voulait habiter pour y vivre la vie qu'elle aimait, tandis que lui, qui ne pouvait plus être notaire, aucune Chambre ne l'aurait accepté après son internement, devenait, par amour du métier, simple clerc liquidateur dans une des bonnes études de cette ville. Ils y furent l'un et l'autre heureux, si le bonheur se mesure au nombre des enfants, et si ceux dont elle l'enrichit eurent pour père celui que la loi lui avait donné pour mari.

A l'âge que j'avais alors, un fait de ce genre frappe une imagination jeune. D'ailleurs, il n'y avait pas que le fait, les commentaires provoquaient aussi les réflexions, et particulièrement ceux de mon père qui ne comprenait rien à cet internement

car si plus que personne il avait le respect de la loi, plus que personne aussi il avait la conviction que son ami le notaire était incontestablement sain d'esprit : pour être brusque et fantasque, il n'en résulte pas qu'on soit fou. Alors, quoi ? C'était des points d'interrogation quand on parlait de cette aventure, pour nous romanesque, qui ne recevaient jamais de réponse.

Quand je commençai à écrire des romans elle me revint à l'esprit et je pensai à m'en inspirer. Ce qui m'arrêta, ce fut de ne pas connaître les intrigues qui avaient rendu cette séquestration possible. Sans doute, j'aurais pu les inventer en les prenant dans la situation même, et mes lecteurs voudront bien, je l'espère, admettre que j'étais capable de le faire avec vraisemblance. Mais ce n'était pas la vraisemblance que je voulais en un pareil sujet, c'était la vérité.

C'est pourquoi, au lieu de prendre le fait du notaire, je pris celui d'un fils de magistrat qui, à peu de chose près, a vécu le roman d'*Un Beau-Frère*. Là aussi j'avais un fonds de réalité, et pour le placement de mon personnage dans un établissement d'aliénés, l'ordre d'office du préfet.

Pour moi, c'est-à-dire pour ma conscience de romancier, c'était le point capital sur lequel je pouvais baser mon roman, sans craindre les contradictions et les dénégations, qui, si je ne l'avais pas eu, m'auraient troublé. Aussi, quand ces dénégations et ces contradictions se produisirent, car on doit bien penser qu'elles ne manquèrent pas, ne me troublèrent-elles point. Je n'aurais eu que deux noms à citer : celui du préfet qui avait pris cet ar-

rété que j'ai reproduit textuellement, et celui contre qui il avait été pris. Si je n'en ai rien fait, c'est que les romans, heureusement, ne sont pas des œuvres de polémique dans lesquelles, pour soutenir sa thèse, un auteur peut citer des tiers comme témoins. La mienne était-elle vraisemblable? toute la question était là, et je n'avais pas à m'inquiéter, puisque je gardais la réponse que j'aurais pu faire dans le dossier qui m'avait servi à écrire mon roman; et cette réponse, je l'ai toujours tenue sous clef sans la rendre publique, malgré toutes les attaques dont m'ont poursuivi certains médecins aliénistes, depuis le jour où le *Beau-Frère* a paru jusqu'à cette heure; car, au moment où je corrige les épreuves de ce livre, j'en lis encore une dans le *Journal des Débats*; — il y a trente ans que ça dure; on verra, quand je parlerai du *Mari de Charlotte*, la réplique que j'y fais.